

# **Chambre de Commerce et d'Industrie du TARN**

Etablissement public

1 avenue du Général Hoche

81012 ALBI CEDEX 9

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## Chambre de Commerce et d'Industrie du TARN

Etablissement public

1 avenue du Général Hoche

81012 ALBI CEDEX 9

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

à l'assemblée générale de l'établissement public Chambre de Commerce et d'Industrie du TARN

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement public Chambre de Commerce et d'Industrie du TARN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement public à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion le bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

En application de votre règlement intérieur, nous vous signalons que la commission des finances n'a pu se réunir dans le délai prévu de quinze jours avant l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement public à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement public ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la commission des finances.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement public.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

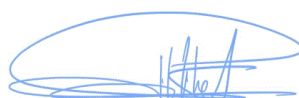
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement public à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 19 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Etienne ALIBERT', enclosed within a blue oval scribble.

Etienne ALIBERT

## BILAN AU 31/12/2021

n° siret : 18 810 001 000 050

Code API 9411 Z

Durée de l'exercice  
Durée de l'exercice précédent

12 mois

12 mois

ACTIF	exercice 2021 : 01.01.21 - 31.12.21			2020
	BRUT	amortissements et provisions	NET	bilan d'ouverture NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences	137 270,13	123 730,23	13 539,90	13 721,49
Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 808 517,35	16 589,74	1 791 927,61	1 678 022,95
Constructions	15 036 834,18	9 784 814,71	5 252 019,47	5 781 695,73
Installations tech. mat. outil. industriel	792 619,33	595 697,53	196 921,80	214 258,06
Autres	3 528 507,83	2 930 592,55	597 915,28	801 195,49
Immob. Corporelles en cours	318 838,67		318 838,67	31 126,36
Avances et acomptes versés sur commandes	8 666 255,90		8 666 255,90	8 666 255,90
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	837 622,46	8 926,78	828 695,68	806 653,46
Créances rattachée à des participations	2 140 000,00		2 140 000,00	2 140 000,00
Autres titres immobilisés	3 945 283,51	187 316,32	3 757 967,19	1 944 285,87
Prêts (1)	330 000,00		330 000,00	2 660 000,00
autres immobilisations financières	3 324,59		3 324,59	3 596,64
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>37 545 073,95</b>	<b>13 647 667,86</b>	<b>23 897 406,09</b>	<b>24 740 811,95</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS ET EN COURS				
Stocks de terrains non aménagés	648,88	648,88	0,00	0,00
Stocks de terrains aménagés			0,00	0,00
Marchandises	846,09		846,09	1 003,42
CREANCES D'EXPLOITATION				
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	135,00
Créances clients et comptes rattachés	2 019 112,67	24 059,27	1 995 053,40	2 129 151,23
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres	382 641,58		382 641,58	529 333,51
Créances diverses	1 903 550,70		1 903 550,70	911 882,75
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	84 978,09	0,00	84 978,09	118 234,42
DISPONIBILITES	3 014 143,28		3 014 143,28	1 851 010,49
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	49 789,60		49 789,60	115 778,77
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 455 710,89</b>	<b>24 708,15</b>	<b>7 431 002,74</b>	<b>5 656 529,59</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES A ETALER	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>45 000 784,84</b>	<b>13 672 376,01</b>	<b>31 328 408,83</b>	<b>30 397 341,54</b>

**BILAN AU 31/12/2021**  
 n° siret : 130 012 784 00018  
 Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice 12 mois  
 Durée de l'exercice précédent 12 mois

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2021</b> 01/01/21-31/12/21	<b>Exercice 2020</b> 01/01/20-31/12/20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
APPORTS	12 089 361,68	11 271 440,67
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 937 492,16	817 921,01
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 462 323,04	1 614 800,35
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 489 176,88</b>	<b>13 704 162,03</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT	8 666 255,90	8 666 255,90
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>8 666 255,90</b>	<b>8 666 255,90</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	27 895,67	618 307,95
PROVISIONS POUR CHARGES	4 641 268,17	4 597 876,12
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES</b>	<b>4 669 163,84</b>	<b>5 216 184,07</b>
<b>DETTES</b>		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (1)	948 877,00	695 983,46
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	24 693,96	23 313,96
AVANCES & ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	7 419,09	15 131,93
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHEES	633 392,25	798 554,16
DETTES FISCALES ET SOCIALES (2)	492 357,44	405 921,00
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACH.	5 112,00	140 993,76
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)	0,00	0,00
AUTRES DETTES	369 013,83	579 963,07
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 946,64	150 878,20
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 503 812,21</b>	<b>2 810 739,54</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>31 328 408,83</b>	<b>30 397 341,54</b>

(1) dont intérêts courus sur emprunts	0,00	0,00
dont soldes créditeurs de banque	0,00	0,00



**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021**

n° siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice

12 mois

Durée de l'exercice précédent

12 mois

CHARGES	EXERCICE 2020 01/01/20-31/12/20	EXERCICE 2021 01/01/21-31/12/21
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Parts contributives		
Achats de marchandises	10 085,10	5 166,47
Variation de stock (marchandise)	173,60	157,33
Achats de matière premières	0,00	33,33
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	5 833 617,39	5 174 266,79
Impôts, taxes et versements assimilés	287 782,30	311 164,25
Salaires et traitements	432 701,16	454 937,98
Charges sociales	208 435,09	241 462,58
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	856 341,84	837 475,67
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur l'actif circulant	24 214,00	15 466,22
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 196 206,99	584 080,17
Autres charges	235 263,99	198 311,20
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>9 084 821,46</b>	<b>7 822 521,99</b>
Quotes-parts de resultat s/opérations	0,00	68 901,57
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux provisions	181 579,36	109 384,80
Intérêts et charges assimilées	3 479,80	4 210,07
Différences négatives de change	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>185 059,16</b>	<b>113 594,87</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (1)	6 567,18	1 886,29
Sur opérations en capital (2)	82 402,95	4 107,30
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>88 970,13</b>	<b>5 993,59</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	136 119,00	84 999,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 494 969,75</b>	<b>8 096 011,02</b>
<b>SOLDE CREDITEUR (BENEFICE)</b>	<b>817 921,01</b>	<b>1 937 492,16</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 312 890,76</b>	<b>10 033 503,18</b>
(1) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) dont valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	11 831,45	4 107,30
Immobilisations financières	0,00	0,00

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021**

n°siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

PRODUITS	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
	01/01/20-31/12/20	01/01/21-31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
TFC	3 635 403,00	2 569 925,00
Ventes de marchandises	75 391,67	64 757,59
Production vendue Biens et Services	3 181 145,83	3 594 127,08
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 256 537,50</b>	<b>3 658 884,67</b>
Production stockée		
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	1 367 074,90	1 140 774,51
Reprises sur amortissements et provisions & transferts Ch (1)	372 635,23	1 157 968,40
Autres produits	19 071,10	28 660,69
Transfert de charges	202 932,42	229 394,62
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 961 713,65</b>	<b>2 556 798,22</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 853 654,15</b>	<b>8 785 607,89</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participation	149,40	
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 834,00	39 658,75
Reprises sur provisions et transferts de charges (1)	171 734,52	136 589,06
Autres intérêts et produits assimilés	6 807,78	3 968,69
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>187 525,70</b>	<b>180 216,50</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (1)	785 762,55	810 425,52
Sur opérations en capital (2)	460 948,36	157 253,27
Reprise sur prov et transfert de charges	25 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 271 710,91</b>	<b>1 067 678,79</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 312 890,76</b>	<b>10 033 503,18</b>
<b>Solde débiteur perte</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 312 890,76</b>	<b>10 033 503,18</b>
(1) transfert de charges		
(2) dont prix de cession des éléments d'actif		
immobilisations incorporelles		
immobilisations corporelles	248 150,00	3 700,00
immobilisations financières	54 250,00	0,00
dont quote part des subventions d'investissements reprises		

## Sommaire

<b>1. Evènements significatifs de la période</b>	<b>p 2</b>
<b>2. Principes, règles et méthodes comptables</b>	<b>p 3</b>
<b>3. Informations relatives au bilan</b>	<b>p 4 et suivantes</b>

### **Notes sur le bilan**

Note N°1 ETAT DES ECHEANCES ET DES CREANCES

Note N°2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Note N°3 VARIATION DES PROVISIONS

Note N°4 VARIATION DES EMPRUNTS

Note N°5 ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Note N°6 CHARGES A PAYER (inclues dans les postes du bilan)

Note N°7 PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)

Note N°8 VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Note N°9 VARIATION DES AMORTISSEMENTS (hors provisions)

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

## 1. Evènements de la période

*Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient perturbé les activités de la CCI de par la mise en place du télétravail et par un surcroît d'activité pour les services appuis*

*Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise. Seul l'aéroport est encore affecté avec une perte d'activité de 32% (45% en 2020 versus 2019) et du chômage partiel pour le personnel qui s'est limité à 18 K€ d'aide en 2021 contre 118 K€ en 2020.*

*L'ensemble du personnel a pour sa part effectuée du télétravail durant les mois de janvier février avec un retour progressif en présentiel. L'enseignement des cours s'est fait à distance pour nos CFA et écoles durant ces périodes.*

En 2021, la TFC a été diminué de 1 065 478.00 € par rapport à 2020 avec un montant de 2 569 925 €. Cette baisse est la conséquence de la baisse de 100 M€ au niveau national entre 2020 et 2021 ou le montant total passe de 675 M€ à 575 M€ cumulée au passage progressif d'une clé Régionale basée sur une répartition historique, à une clé de répartition économique.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, l'activité de formation continue est transférée dans l'Association Purple. En 2021, le CFA Régional régularise les dernières quotepart de résultat sur les opérations d'apprentissage soit 357 794.24 €.

Suite à la décision de bureau de la CCI du TARN du 13/12/2021, la CCI du Tarn a demandé le remboursement de 2 300 000 € au fonds de soutien Régional aux CCI d'Occitanie. Cette décision a été entérinée par la Commission des finances du 19/04/2021.

Il avait également été voté lors du BR2021 de réinvestir au long terme ces 2 300 000 €. Un placement financier de 1 800 000 € auprès de la Banque Populaire Caisse d'Epargne a été réalisé.

En 2021, une avance de trésorerie de 404 957 € a été faite par la DGAC pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives aux missions de sûreté et de sécurité. Cette avance est octroyée pour palier l'effondrement des recettes liées à la crise du COVID 19.

## **1.2 Evènements post-clôture**

*L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière n'ont pas d'impact sur les comptes 2021.*

*La cession du bâtiment Reille2 soit l'ancien hôtel Consulaire de la Cci de Mazamet a été cédé en 2022 pour 340 000 €.*

## **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Nominalisme
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Importance relative
- Non-compensation
- Bonne information
- Prééminence de la réalité sur l'apparence
- Intangibilité du bilan d'ouverture de l'exercice

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes ont été arrêté par La Commission des Finances du 19 avril 2022.

### **3. Informations relatives au bilan**

#### **3.1. Actif**

##### **3.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels acquis par la CCI TARN. Ils sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans (taux de 20%).

##### **3.1.2 Immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement économique dont les durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Ens. immobilier :		
Construction	L	3 à 31 ans
Matériels et outillages	L	1 à 10 ans
Agenc. Et install. diverses	L	4 à 30 ans
Matériel de transport	L	1 à 5 ans
Matériel de bureau	L	1 à 10 ans
Matériels informatiques	L	1 à 10 ans

##### **3.1.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'usage selon le ou les critères les plus appropriés : quote-part de situation nette, valeur de rendement, valeur comparable. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. En raison du respect du principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Pour l'exercice 2021, les dépréciations suivantes sont constatées :

- Dépréciation des FCP Société générale : 46 380 €
- Dépréciation des titres Tarn Capital Investissement à 67.47% soit : 62 706€
- Dépréciation des titres Eweer'Hy'Pole : 37 408 €
- Dépréciation des titres STIVE :28 155 €
- Dépréciation des titres EESC IN&MA : 8 927 €
- Dépréciation des obligations BNP : 12 560 €

#### **3.1.4 Stocks de terrains :**

Les terrains sont enregistrés au prix de revient.  
A la clôture de l'exercice, Les stocks sont évalués en fonction de leur valeur vénale. En cas de valeur inférieure, une provision pour dépréciation est constatée. Les plus-values potentielles ne sont pas constatées par respect du principe de prudence.

#### **3.1.5 Créances Clients et comptes rattachées**

Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses sont déterminées lorsque la CCI TARN a connaissance d'un risque de non recouvrement. Dès qu'un risque est identifié, la CCI TARN constate une provision pour dépréciation à hauteur du risque estimé.

#### **3.1.6 Valeurs mobilières de placement.**

Les titres sont enregistrés individuellement à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'inventaire : valeur de rachat. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. En raison du respect du principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

### **3.2. Passif**

#### **3.2.1 Subventions : 1 462 323.04 €**

Dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre de formation de Cantepau, la CCI TARN a été subventionnée par l'Etat à hauteur de 1 000 000 € et le Conseil Régional à hauteur de 900 000 €. Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées.

#### **3.2.2 Provisions pour risques : (cf note N°3) 27 895.67 €**

- Provision sociale IFTH : 27 895.67 €

### 3.2.3 Provisions pour charges : (cf note N°3) 4 641 267.91 €

Provisions à caractère social	701 911.00 €
Provision pour gros entretien	3 454 091.00 €
Provision pour réorganisation	485 266.00 €
Total provisions pour charges	4 641 268.17 €

#### a) Provisions à caractère social :

Ces provisions correspondent aux engagements sociaux pris par la CCI TARN, ces engagements concernent la dette de la CCI TARN vis-à-vis de son personnel et également vis-à-vis de la CCI de Région pour le personnel statutaire transféré. Elles se décomposent de la manière suivante :

Provision CMAC pour chômage	40 008 €
IFC (Indemnité fin de carrière) Personnel Transféré	428 893 €
IFC Personnel Purple et CFA TARN	60 060 €
IFC (Indemnité fin de carrière) Personnel CCI TARN	66 714 €
Allocation d'ancienneté Personnel Transféré	74 798 €
Provision retraite IFTH	<u>31 438 €</u>
	701 911 €

- La provision CMAC pour chômage est la conséquence de la dissolution de la CMAC qui ne pouvait plus faire face aux indemnités de chômage qu'elle devait régler. Les CCI sont maintenant tenues de payer les indemnités éventuelles pour les salariés dont elles se sont séparées. Ce montant est de 40 008 € pour la CCI du TARN.
- Provisions pour indemnité de fin de carrière pour les personnels transférés : 428 893 €

Pour le calcul de l'IFC il a été décidé de maintenir l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié hors plan de sauvegarde de l'emploi, et donc soumis à cotisation sociale, la méthode utilisée est la méthode préférentielle préconisée par le CNC (Conseil national de la Comptabilité).

Cela concerne le personnel en poste actuellement

Cette indemnité est variable en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise et de leur rémunération estimée (évolution estimée 1% / an)

C'est le règlement intérieur qui définit cette indemnité.

Ces droits sont acquis, pondérés à partir de la table de mortalité INSEE F 2011-2013 et par le turnover en fonction de la tranche d'âge (0% à 6%), actualisé au taux de 1% au 31/12/2021



L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans pour les cadres et pour les employés.

- Provision pour IFC Personnel Purple et CFA TARN : Cela concerne les personnels qui sont transférés au 01/01/2021 dans l'association Purple. Ce personnel ayant effectué sa carrière au sein de la CCI du TARN jusqu'au 01/01/2021, au moment du départ à la retraite, les indemnités dû jusqu'à la date du 01/01/2021 seront payées par la CCI du TARN. Le calcul de ces indemnités est fait selon les mêmes critères hypothèses et tables que celle de personnel de la CCI. Cette provision a été actualisé au taux de 1 % : 60 060 €
- Provisions pour indemnité de fin de carrière personnel aéroport : 66 714 €

Pour le calcul de l'IFC il a été décidé de maintenir l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié hors plan de sauvegarde de l'emploi, et donc soumis à cotisation sociale, la méthode utilisée est la méthode préférentielle préconisée par le CNC (Conseil national de la Comptabilité).

Cela concerne le personnel en poste actuellement

Cette indemnité est variable en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise et de leur rémunération estimée (évolution estimée 1.5% / an)

C'est la convention CCNTA-PS qui définit cette indemnité.

Ceux sont des droits acquis, pondérés à partir de la table de mortalité INSEE 2018 et par le turnover en fonction de la tranche d'âge (cadre : 0.9% ; employé :0.9%), actualisé au taux de 0.98% au 31/12/2021.

L'âge de départ à la retraite retenu est 62 ans pour les cadres et 62 ans pour les employés.

- Provision pour allocation d'ancienneté : 74 798 €  
C'est le règlement intérieur qui définit cette indemnité.

- Provision du dispositif Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail

Suite à la consolidation Régionale des comptes, cette provision étant uniquement constitué au niveau de la CCI du TARN et le personnel étant Régionalisé, il n'était plus possible de maintenir cette provision dans le cadre d'une harmonisation des méthodes.

- b) Provision pour réorganisation 485 266 €

Cette provision a été constitué pour faire face aux mesures qui pourront être prise avec la transformation encours des CCI.

c) Provisions pour gros entretien : 3 454 091 €

- Provision pour remise en état : 885 490 €

Cette provision correspond à la provision pour réfection de la piste de l'aéroport.

- Provisions pour réhabilitations : 2 568 601 €

- Une provision de : 1 861 601 €

Correspond à l'expertise confiée à un architecte en 2013, pour évaluer les travaux de remise en état de l'ensemble du patrimoine de la CCI TARN. L'étude fait ressortir la nécessité de réaliser des travaux, sur les différents sites, pour une période de 2014 à 2024.

La CCI TARN a opté pour la méthode de comptabilisation des travaux de réhabilitation des bâtiments (identifiés par l'expert), faisant l'objet d'un programme pluriannuel sous forme de provision pour gros entretien. Cette provision est établie sur la base d'un plan pluriannuel qui couvre une période de 3 ans.

Chaque année la provision fait l'objet d'une mise à jour :

- reprise de la quote-part des dépenses prévues pour l'exercice clos réalisées ou non
- dotation correspondant à la mise à jour du plan pluriannuel

- Provision pour mise aux normes : 706 800 €

L'acquisition du bâtiment de Rochegude, pour étendre le centre de formation, nécessite des travaux de mises en conformité pour PMR estimés par une expertise d'architecte.

### **3.3. Actif & Passif**

Dans le cadre de la concession du syndicat mixte de l'aéroport, en tant que gestionnaire, les investissements de l'aéroport figurent à l'actif et au passif pour un montant de 8 666 255.90 €.

## NOTES SUR LE BILAN AU 31/12/2021

n°siret : 13001278400018  
Code APE: 9411 Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

## Note N°1

ETAT DES ECHEANCES ET DES CREANCES			
	Totaux	à - d'un an	à + 1 an
Prêts	330 000,00	0,00	330 000,00
Autres immobilisations financières	3 324,59		3 324,59
Avances et acompte	0,00		
Créances clients et comptes rattachés	2 019 112,67	2 019 112,67	
Fournisseurs, avoirs	0,00		
Personnel, avances et acomptes	0,00		
Etat, et autres collectivités publiques	382 641,58	382 641,58	
<b>Autre</b>	<b>382 641,58</b>	<b>382 641,58</b>	
Créance diverse	1 903 550,70	1 903 550,70	
Charges constatées d'avance	49 789,60	49 789,60	
<b>Totaux</b>	<b>4 688 419,14</b>	<b>4 355 094,55</b>	<b>333 324,59</b>

## Note N°2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					
	Bilan au 01/01/2021	Changement de méthode	Affectation de résultat	Autres	Bilan au 31/12/2021
Patrimoines	11 271 440,67		817 921,21		12 089 361,88
Réserves	0,00				0,00
Report à nouveau à l'ouverture	0,00				0,00
Report à nouveau	0,00				0,00
Résultat de l'exercice	817 921,21		-817 921,21		1 579 697,92
Subvention d'investissement	1 614 800,35			-152 477,31	1 462 323,04
<b>Totaux</b>	<b>13 704 162,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-152 477,31</b>	<b>15 131 382,84</b>

n° siret: 13001278400018  
Code AF 9411 Z

12 mois  
12 mois

Note N°3

VARIATION DES PROVISIONS				
	Bilan au 01/01/2021	Accroissement	Diminution	Bilan au 31/12/2021
<b>Provisions pour risques</b>	<b>618 307,95</b>	<b>0,00</b>	<b>590 412,28</b>	<b>27 895,67</b>
Provision pour risque sur TFC supplémentaire	553 076,54		553 076,54	0,00
Provision pour litiges IFCIM	22 713,91		22 713,91	0,00
Provisions fonds structurant IFTH	27 895,67			27 895,67
Provision CCART Région	14 621,83		14 621,83	0,00
Autres provisions pour risque	0,00			0,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>4 597 876,12</b>	<b>571 674,17</b>	<b>528 282,12</b>	<b>4 641 268,17</b>
<b>Provisions pour charges sociales</b>	<b>1 208 657,12</b>	<b>16 297,00</b>	<b>523 043,12</b>	<b>701 911,00</b>
Provision IFC PERSONNEL MAD REGION	470 639,00		41 746,00	428 893,00
Provision IFC PERSONNEL TARN	70 295,54		3 581,54	66 714,00
Provision IFC PERSONNEL PURPLE & CFA SUD TARN	111 583,00		51 523,00	60 060,00
Provision ALLOC ANCIENNT P.MAD REGION	80 551,00		5 753,00	74 798,00
Provision ALLOC ANCIENNT PURPLE	2 190,00		2 190,00	0,00
Provision CCART	418 249,58		418 249,58	0,00
Provision retraite IFTH	30 595,00	843,00		31 438,00
Provision CMAC Région	24 554,00	15 454,00		40 008,00
<b>Provisions pour charges fiscales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provision pour impôts	0,00		0,00	0,00
Provision pour impôt suite contrôle fiscal	0,00		0,00	0,00
<b>Provision pour remise en état (piste aéroport )</b>	<b>815 379,00</b>	<b>70 111,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 490,00</b>
<i>provision piste</i>	815 379,00	70 111,00		885 490,00
<b>Provision pour réhabilitation</b>	<b>2 573 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 239,00</b>	<b>2 568 601,00</b>
<i>suite expertise bâtiment</i>	1 867 040,00		5 239,00	1 861 801,00
<i>handicapés sites Albi Cantepau</i>	706 800,00			706 800,00
<b>Provision pour réorganisation</b>	<b>0,00</b>	<b>485 266,17</b>		<b>485 266,17</b>
<b>Sous total provision pour risque &amp; charges</b>	<b>5 216 184,07</b>	<b>571 674,17</b>	<b>1 118 694,40</b>	<b>4 669 163,84</b>
<b>Provisions dépréciation licences bar</b>	<b>12 605,11</b>			<b>12 605,11</b>
<b>Provisions immobilisations corporelles (œuvre d'art)</b>	<b>25 916,33</b>			<b>25 916,33</b>
<b>Provisions dépréciation titres de participation</b>	<b>49 961,00</b>	<b>9 163,00</b>	<b>22 042,22</b>	<b>37 081,78</b>
<b>Provisions sur titres immobilisés</b>	<b>173 486,36</b>	<b>8 956,10</b>	<b>23 281,14</b>	<b>159 161,32</b>
<b>Provisions sur actif circulant</b>	<b>136 095,46</b>	<b>0,00</b>	<b>111 387,31</b>	<b>24 708,15</b>
Provision pour dep terrain aménagés	648,88			648,88
Créances clients	35 446,58		11 387,31	24 059,27
Prov pour deprec debiteurs divers (TFC )	100 000,00		100 000,00	0,00

\* provision relative à une œuvre d'art

Note N°4

VARIATION DES EMPRUNTS				
	Bilan au 01/01/2021	Accroissement	Diminution	Bilan au 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des étab crédit	152 063,46		152 063,46	0,00
Soldes créditeurs des banques	0,00		0,00	0,00
Intérêts courus sur emprunt	0,00		0,00	0,00
DGAC Avance Aéroport	543 920,00	404 957,00		948 877,00
<b>Total emprunts</b>	<b>695 983,46</b>	<b>404 957,00</b>	<b>152 063,46</b>	<b>948 877,00</b>
Cautionnement reçus	23 313,96	1 380,00		24 693,96
<b>Total Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>23 313,96</b>	<b>1 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 693,96</b>
<b>Totaux</b>	<b>719 297,42</b>	<b>406 337,00</b>	<b>152 063,46</b>	<b>973 570,96</b>

## NOTES SUR LE BILAN AU 31/12/2021

n°siret: 13001278400018  
Code APE: 9411 Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

## Note N°5

ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES				
	Totaux	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab crédit (1)	948 877,00		542 215,45	406 661,55
Emprunt & dettes financières divers	24 693,96	24 693,96	0,00	0,00
Avances & acomptes	7 419,09	7 419,09		
Dettes fournisseurs	633 392,25	633 392,25		
Dettes sur immobilisations	5 112,00	5 112,00		
Dettes fiscales et sociales	399 407,44	399 407,44		
Dettes fiscales impot sur les benefices	92 950,00	92 950,00		
Autres dettes	369 013,83	369 013,83		
Produits constatées d'avance	22 946,64	22 946,64		
<b>Totaux</b>	<b>2 503 812,21</b>	<b>1 554 935,21</b>	<b>542 215,45</b>	<b>406 661,55</b>

(1) dont compte bancaire créditeur pour 0

## Note N°6

CHARGES A PAYER (incluses dans les postes du bilan)	
Fournisseurs, factures non parvenues	197 470,39
Personnel, charges à payer	58 181,83
Organismes sociaux, charges à payer	28 732,84
Etat, charges à payer	6 322,70
Clients, avoir à établir	1 318,16
CCIMP - Charges à payer CCIMP	
<b>Totaux</b>	<b>292 025,92</b>

## Note N°7

PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)	
Client factures à établir	1 142 882,36
TFC à recevoir	136 567,00
Etat produit à recevoir	71 238,00
Produit à recevoir	972 255,67
Intérêts courus à recevoir	1 010,14
<b>Totaux</b>	<b>2 323 953,17</b>

## NOTES SUR LE BILAN AU 31.12.2021

n° siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Note N°8

Durée de l'exercice

12 mois

Durée de l'exercice précédent

12 mois

VARIATION DES IMMOBILISATIONS					
	Bilan au 01/01/2021	Accroissement	Diminution	Virement de compte à compte	Bilan au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	200 673,07		63 402,94		137 270,13
Immobilisations incorporelles en cours	0,00				0,00
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>200 673,07</b>	<b>0,00</b>	<b>63 402,94</b>	<b>0,00</b>	<b>137 270,13</b>
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 693 976,81	114 540,54			1 808 517,35
Constructions	15 027 978,08	8 856,10			15 036 834,18
Inst tech, mat & out industriels	748 727,25	44 289,46	10 165,38	9 768,00	792 619,33
Autres immobilisations	3 633 211,43	27 559,21	132 262,81		3 528 507,83
Immobilisations mises en concession	8 666 255,90				8 666 255,90
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>29 770 149,47</b>	<b>195 245,31</b>	<b>142 428,19</b>	<b>9 768,00</b>	<b>29 832 734,59</b>
Constructions en cours	31 126,36	306 980,31	9 500,00	-9 768,00	318 838,67
<b>Total immob. corporelles en cours</b>	<b>31 126,36</b>	<b>306 980,31</b>	<b>9 500,00</b>	<b>-9 768,00</b>	<b>318 838,67</b>
Immobilisations financières					
Participations	837 622,46				837 622,46
Créances rattachées à des participations	2 140 000,00				2 140 000,00
Autres titres immobilisés	2 136 764,23	1 808 519,28			3 945 283,51
Prêts FDS de soutien & IN&MA	2 660 000,00		2 330 000,00		330 000,00
Autres	3 596,64		272,05		3 324,59
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>7 777 983,33</b>	<b>1 808 519,28</b>	<b>2 330 272,05</b>	<b>0,00</b>	<b>7 256 230,56</b>
<b>Totaux</b>	<b>37 779 932,23</b>	<b>2 310 744,90</b>	<b>2 545 603,18</b>	<b>0,00</b>	<b>37 545 073,95</b>

Note N°9

VARIATION DES AMORTISSEMENTS (et des provisions)					
	Bilan au 01/01/2021	Accroissement	Diminution	Virement de compte à compte	Bilan au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	186 951,58	181,59	63 402,94		123 730,23
Immobilisations corporelles					
Terrains	15 953,86	635,88			16 589,74
Constructions	9 246 282,35	538 532,36			9 784 814,71
Inst tech, mat & out industriels	534 469,19	71 393,72	10 165,38		595 697,53
Autres immobilisations	2 832 015,94	226 732,16	128 155,55		2 930 592,55
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>12 628 721,34</b>	<b>837 294,12</b>	<b>138 320,93</b>	<b>0,00</b>	<b>13 327 694,53</b>
Participations	30 969,00		22 042,22		8 926,78
Autre titres immobilisés	192 478,52	18 119,10	23 281,14		187 316,48
<b>Totaux</b>	<b>13 039 120,44</b>	<b>855 594,81</b>	<b>247 047,23</b>	<b>0,00</b>	<b>13 647 668,02</b>